

Conseil d'établissement 2022-2023
Le mercredi 25 janvier 2023
À 18 h 15

ORDRE DU JOUR

1. Prise des présences et vérification du quorum
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 décembre
5. Consultation sur la contribution volontaire des parents en début d'année scolaire
6. Enseignement des programmes des cours d'éducation à la sexualité 2022-2023- Approbation
7. Approbation du choix du photographe 2023-2024
8. Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement
9. Traiteur scolaire-approbation
10. Code de couleur- consultation
11. Discussion sur la cours d'école
12. Sous-comités
13. Rapports et informations
 - 13.1 Direction
 - 13.2 Enseignants
 - 13.3 Service de garde
 - 13.4 Comité de parents du CSSMB
 - 13.5 Fondation Saint-Clément
 - 13.6 OPP
 - 13.7 Suivi sous-comité
14. Suivi au procès-verbal
 - 14.1 Discussion sur la cours d'école
 - 14.2 Discussion sur le Gymnase 1
15. Correspondance reçue
16. Questions diverses
17. Levée de la séance

Prochaine rencontre : le mercredi 8 mars 2023 à 18h15.

ORDRE DU JOUR

1. Prise des présences et vérification du quorum

Liste des membres présents et leur fonction

Rôle	Nom	Présent(e)	Absent (e)	Excusé (e)
Membres parents	Etienne Chabot	X		
	Geneviève Bastien	X		
	Claudie Vigneault	X		
	Mathieu Rinaldi	X		
	Violaine Marcoux	X		
Directrice	Marie-Eve Lamothe	X		
Directrice adjointe	Mélanie Béland	X		
Membres enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	X		
	Marie-Eve Prud'homme		X	
	Véronique Matteau	X		
	Julia Shantz	X		
	Geneviève Gauthier		X	
Membres communauté	Claire Vallès		X	
Membre du public	Françoise DeGranpré	X		

- M. Etienne Chabot souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h15 après vérification du quorum.
- Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.
- Aucun enregistrement de la séance n'a été effectué.
- Mme Sophie Boisvert est en congé préventif et ne sera pas remplacée pour l'année courante.

2. Questions du public

- Il n'y a eu aucune question du public

3. Adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour a été envoyé à l'avance par courriel aux membres.

L'adoption de l'ordre du jour :

Proposée par : Mme Emmanuelle Afonso-Huot

Secondée par : M. Mathieu Rinaldi

Ordre du jour adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 octobre

- Le procès-verbal a été envoyé à l'avance par courriel aux membres.
- Des corrections mineures ont été faites et seront incorporées au procès-verbal.
- Le procès-verbal du 14 décembre 2022 est adopté sans autre modification

Proposé par : Mme Claudie Vigneault

Secondé par : Mme Geneviève Bastien

Adopté à l'unanimité

5. Consultation sur la contribution volontaire des parents en début d'année scolaire

- La direction fait le bilan de la contribution volontaire qui est suggérée aux parents au début de l'année. Le montant actuellement suggéré est le 15\$ par élève.
- Le montant reçu pour l'année en cours est d'environ 6588\$ et il est surtout attribué à la fête de fin d'année.
- Il est suggéré de faire un rappel dans l'ÉCHO de l'Esco. Les parents du comité suggèrent également à l'école d'augmenter la contribution à 20\$ par enfant par année.

6. Enseignement des programmes des cours d'éducation à la sexualité 2022-2023- Approbation

- Le programme des cours d'éducation à la sexualité qui sera offert en 2022-2023 est présenté au comité. Le sujet est abordé en termes de respect du corps, des zones privées et on parlera des bons et des mauvais secrets.
- Un parent demande des précisions sur la façon dont sera discutée la prévention des abus sexuels.
- Une ressource est mentionnée pour parler des bons et mauvais secrets : Le Secret du Petit Cheval.
- L'école dispose déjà de nombreuses ressources adaptée à chaque niveau sur la sexualité. Il s'agit de la dernière année du programme tel que présenté lors de la réunion. L'éducation à la sexualité sera intégrée dans le nouveau programme d'éthique qui sera déployé l'année prochaine.

Proposé par : Mme Emmanuelle Afonso-Huot

Secondé par : Mme Violaine Marcoux

Approuvé à l'unanimité

7. Approbation du choix du photographe 2023-2024

- La compagnie Ferland Photos, qui a complété le contrat pour l'année 2022-2023 ne pourra pas renouveler son offre pour l'année prochaine. En effet, ils ne travailleront plus sur notre territoire.
- Les membres du comité conviennent qu'il est idéal, si la température le permet, que les photos soient faites à l'extérieur.
- Le personnel de l'école soumet donc plusieurs propositions de compagnies pour l'année prochaine. Le premier choix des membres s'arrête sur la compagnie « Photo repensée », le second choix serait « Photo Campus » et le troisième choix « Fotosko ». La direction prendra la décision et accordera le contrat après la soumission et selon les disponibilités des compagnies

Proposé par : Mme Geneviève Bastien

Secondé par : Mme Véronique Matteau

Approuvé à l'unanimité

8. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

- Deux parents se sont portés volontaires pour élaborer avec la direction de l'école les questions et les sujets qui seront abordés avec les élèves cette année. Les thèmes ont déjà été précisés lors de la dernière rencontre. L'objectif de l'exercice est d'identifier les facteurs qui motivent les enfants à venir à l'école et les éléments qui rendent l'école motivante et captivante.
- Le format proposé pour cette année sera une table ronde avec un représentant par classe de 4^e année et il faudra s'assurer d'inclure un enfant du groupe d'accueil. Il faudrait considérer inclure également les élèves de 3^e année.
- L'école aimerait aussi discuter en priorité de la place du français à l'école.
- Il est convenu de terminer les questions afin de pouvoir faire les rencontres avec les élèves au courant du mois de mars. Les questions seront soumises à la direction de l'école pour approbation et commentaires. Il est proposé de préparer deux ou trois questions et de s'assurer que chaque question soit introduite et mise en contexte au préalable. Les sujets seront proposés à la prochaine rencontre.

9. Traiteur scolaire

- Après discussion, les membres du comité conviennent que le même traiteur, soit la Cantine pour tous, sera proposé pour l'année prochaine. La Cantine pour tous semble avoir fait des ajustements suite aux commentaires de l'école
- Le comité suggère que le mandat du sous-comité sur le traiteur devrait être de faire l'évaluation de l'offre alimentaire ainsi que de demander les améliorations qui seront mises en place. Il est également recommandé de faire un suivi avec la Cantine pour tous par rapport à l'offre de service, d'évaluer la demande et d'examiner les contributions volontaires.
- Il est décidé de continuer avec le même traiteur pour l'année prochaine. Travaux du comité devraient être présentés au conseil d'établissement.
- Cette discussion était un point d'information et de discussion, pour lequel l'approbation du comité n'est pas nécessaire.

10. Code de couleur- consultation

- Après consultation, les membres du comité sont unanimement d'accord pour conserver le code de couleur actuel.

11. Discussion sur la cours d'école

- Discutée au point 15

12. Sous-comités

- Les sous-comités n'ont pas été démarrées, ils le seront en février. Cette discussion est remise à une prochaine séance.

13. Rapports et informations

13.1 Direction

- La direction présente le projet de classe extérieure et les deux soumissions obtenues.
- La première soumission est celle de Patio Drummond et la seconde soumission provient de Béton Bycon.
- Il n'est pas prévu à ce moment-ci que la classe extérieure soit ombragée. Cette option représenterait des coûts excessifs à l'achat et pour l'entretien de la toile.
- Les membres du comité penchent sur une option qui ne serait pas complètement en béton et la soumission de Patio Drummond est favorisée.
- Les représentants des professeurs sont consultés durant la réunion quant au format de classe extérieure qui serait le plus convivial et comblerait leurs besoins. Les professeurs émettent des réserves quant à la proposition soumise (format des tables, classe non ombragée par exemple)
- Le comité est d'avis qu'il est essentiel d'avoir un tableau. Des soumissions sont proposées. Le projet avance bien et la direction fera la commande sous peu.
- Dans un autre ordre d'idée, les portes ouvertes virtuelles auront lieu le 26 janvier 2023.
- La papeterie *Editions Vaudreuil* offrira une trousse d'effets scolaires, par niveau, aux parents qui sont intéressés. Une commande à la carte sera aussi permise. Les commandes seront livrées à l'école avant la rentrée.

13.2 Enseignants

- La compagnie **Nous les arts** est venue la semaine dernière. Grand succès auprès ces élèves.
- Il y a également eu une présentation sur les sciences la semaine dernière et l'expérience a été très positive.
- En deuxième année une évaluation pour les habiletés de lecture et des interventions ciblées ont été mises en place, avec entre autres des tuteurs qui sont des enfants de 4^e année. L'expérience pour l'instant est très positive dans les deux classes de deuxième année qui participent au projet.

- Une animation sur les guêpes est prévue au mois de mars
- La professeur de musique reprend la chorale pour les journées de la culture et parle du projet CSSMB- Orchestre métropolitain. Elle décrit également le projet **Que ça sonne**, pour lequel l'école a été choisie, et qui permettra de développer un nouveau son de cloche pour l'école, inventé par les élèves.
- Enfin, le projet TéléESCOpe en troisième année de Mme Isabelle fonctionne très bien.

13.3 Service de garde

- Un courriel a été envoyé aux parents pour la période fiscale avec les documents officiels. Les reçus seront déposés sur le Portail-parents Mozaïk dans la semaine du 20 février.
- La prochaine journée pédagogique sera le 3 février avec une sortie au Clip and Climb. Encore une fois, toutes les places ont été comblées rapidement. Les parents conviennent que le service offert est impeccable.
- La responsable du service de garde explique que les enfants qui fréquentent le service de garde ont préparé des cartes pour la St-Valentin qui seront remises à la Maison Graham et au CHSLD.
- Le service de garde soulignera également le mois de la nutrition avec des activités qui seront diffusées.

13.4 Comité de parents du CSSMB

- Une formation pour le code argent (tireur actif) a déjà été offerte aux membres du personnel
- Plomb dans l'eau : Toutes les interventions ont été décrites incluant le remplacement des filtres. Les fontaines de l'école sont toutes conformes mais il est suggéré de renforcer la signalisation de chaque lavabo dans les classes et les aires communes, pour ne pas que les enfants prennent l'eau de la classe pour la consommation.
- Il semble que les prélèvements automatiques ne soient pas possibles avec la technologie actuellement; le CSSMB s'informe pour offrir une réponse définitive quant à ce service.

13.5 Fondation Saint-Clément

- Aucun point n'est soulevé. Les dons pour l'année sont de 31000\$.

13.6 OPP

- Aucun point n'est soulevé

13.7 Suivi sous-comité

- appel à tous sera envoyé sous peu

14.0 Suivis au procès-verbal

- Aucun suivi

14.1 Discussion sur la cour d'école

- La direction a rencontré Mme Roberge et le directeur des ressources matérielles du centre de service et deux représentants du comité des parents pour faire part de ses soucis sur l'état actuel du terrain. Les modulaires ne seront pas retirés pour l'instant, et les travaux de drainage ne pourront pas être entrepris tant que les modulaires sont nécessaires. Les règles de couverture de verdure du terrain de Ville Mont-Royal doivent être respectées. Des discussions sont en cours avec la ville. La prochaine étape sera d'évaluer, selon les inscriptions pour l'année prochaine, le nombre d'année durant lesquelles les modulaires seront encore requis. Un retour est attendu au mois de mars après la période d'inscription. Ils sont en place depuis l'été 2019. A l'époque, il était prévu que les modulaires auraient une durée de vie de 5 ans et les contrats avaient été prévus pour 5 ans.

Extension pour la réunion votée pour 15 minutes à 8 :30

14.2 Discussion sur le Gymnase 1

- Des panneaux seront installés au mois de mars et une structure métallique sera posée sous le plafond (un grillage) qui permettrait de pouvoir utiliser le gymnase de façon temporaire. Cette structure serait temporaire.
- En ce moment, la salle polyvalente est utilisée comme le « petit gym » de façon satisfaisante jusqu'au mois de mars. Il s'agit d'une solution temporaire. Des panneaux acoustiques seront mis au mur pour insonoriser la pièce.
- Les autres travaux (salle des prof et salle de bain) ont avancé un peu après Noël, mais tous sont conscient que le bâtiment vieillit et que de nombreux travaux deviendront essentiels.

15. Correspondance reçue

- Le suivi sur les enfants qui attendraient en ligne trop longtemps avant le début de la journée sera remis à la prochaine rencontre

16. Questions diverses

- Aucune question n'est soumise

17. Levée de la séance



Heure de levée : 20h46

La levée de la séance est proposée par Mme Emmanuelle Afonso-Huot et secondée par Mme Véronique Matteau.